

DM11.1(a).txt

304 P NP **DM11.1**

Projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland à Sherbrooke

6211-06-152

De: Denis Pellerin
Envoyé: 17 janvier 2014 15:02
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet: Re: Projet René-Lévesque/de Portland : Propositions et Annexes
Pièces jointes: -8QM=C3=A9moire_Portland_et_Ren=C3=A9-L=C3=A9vesque -
Propositions et annexes - Denis Pellerin.pdf

Importance: Haute

Bonjour madame Boutin,

voici les propositions énoncées lors de l'audience et les annexes correspondantes.

Merci !

Bonne journée !

Denis Pellerin, ing.

Propositions

Construction du boulevard René-Lévesque

1. **Relier la rue Léger** à l'extrémité actuelle du boulevard de Portland aux abords de la zone humide¹
2. **Doubler le boulevard Industriel** à 4 voies de l'autoroute 10-55 jusqu'au boulevard de Portland actuel aux abords de l'autoroute 410. Ce doublement est nécessaire à moyen terme de toute façon²
3. Redessiner un boulevard **René-Lévesque à 4 voies** en tenant compte de projections réalistes plutôt qu'optimistes³
4. **Prolonger le boulevard du Mi-Vallon jusqu'à Industriel** (en passant ou non par René-Lévesque) dans le but de le désengorger à court terme
5. **Fermer la rue Malherbe au Nord** pour en faire un passage piétonnier pour ramener la circulation à un niveau acceptable dans le secteur Marie-Victorin
6. Construire **René-Lévesque par étapes** en fonction de la disponibilité des budgets

Prolongement Ouest du boulevard de Portland

1. **Établir un Plan directeur des espaces industriels** (bâtiments et terrains) mis à jour (le dernier datant de 2005) pour l'ensemble du territoire
2. Suite au doublement du boulevard Industriel, déterminer le tracé des rues pour la **desserte de la partie Ouest** du parc industriel régional. Ce tracé pourra être construit en fonction des besoins exprimés dans le Plan directeur
3. Relier la rue Hector-Brien actuelle avec la future rue Robert-Boyd⁴ pour ajouter, en plus du boulevard Industriel, **un lien entre les secteurs Est et Ouest au Nord** du parc industriel régional

----- Denis Pellerin, ing. Sherbrooke 14 janvier 2014

1 Pour permettre une route alternative pendant l'étape suivante

2 « Au développement ultime et avec la croissance naturelle des débits, l'élargissement de ce boulevard [Industriel] semble néanmoins incontournable. » DA4 Étude de circulation – Planification du boulevard René-Lévesque et du prolongement du boulevard de Portland à Sherbrooke, page 32

3 Projections optimistes : que le taux de transport en commun passe de 4,6% à 10%; seulement « 1,500 à 1,800 logements » sur 1,702 terrains pour logements multiples; les citoyens de Mi-Vallon vont emprunter René-Lévesque à l'Ouest pour se diriger vers l'Est, etc...

4 Tel que démontré dans le document DA1 à la page 23

Annexe 1 : Questions

- Quelles formes auront les habitations autour de René-Lévesque ? ⁵
- Il y a 1,702 terrains sur René-Lévesque⁶ et les rues attenantes (futurs rues A à U), comment cela ne peut représenter que « de 1,500 à 1,800 logements » ?
- Par quelles rues passera le circuit d'autobus de la STS aux abords de René-Lévesque? Seulement sur René-Lévesque?

Annexe 2 : Documents demandés mais pas présentés

- Liste des bâtiments industriels à vendre ou à louer avec le nombre de pieds carrés total
- Plan directeur des terrains et bâtiments industriels RÉCENT
- Le détail du 23,000 véh./j. sur René-Lévesque n'est pas dans le DA4
- Plan de la rue Maréchal qui m'a été présenté par M. Tremblay en mars 2012 et qui indiquait le périmètre d'urbanisation (situait René-Lévesque hors du périmètre)
- Carte du périmètre urbain en 2004 (après le rétrécissement du périmètre urbain) près de René-Lévesque

5 - DT2 ligne 3385 Danielle Gilbert « il y a des principes de densité qui ont été exprimés dans le Plan de mobilité durable par lequel, pour assurer une desserte qui puisse être efficace et rentable, parce qu'il y a un élément d'investissement au niveau du transport en commun, que vous connaissez et que nous connaissons tous, on parle d'une densité de construction d'environ **20 logements à l'hectare.** »

- DA5 mentionne plutôt « de **18 à 40 logements à l'hectare** » à la page 57 reprenant les chiffres de DA4 page 15

- Attendu qu'on parle d'une superficie de 117,6 hectares (145 - 27,4) pour une densité d'environ 20 logements à l'hectare ce qui donne plutôt **2,350 logements soit 30% de plus**

6 Voir DA12 Tracé global du projet et calcul à l'annexe 3

Annexe 3 :Terrains sur les rues entourant René-Lévesque (nouvelles rues non nommées A à U)

Rue	Terrain s
A	61
B	21
C	32
D	30
E	90
F	68
G	28
H	86
Henri-Labonne	154
I	62
J	0
K	71
L	81
M	14
Magloire	0
Magnelli	1
Maréchal	36
Matisse	25
N	13
O	47
P	68
Paul-LeProhon	36
Q	32
R	40
René-Lévesque	404
S	54
Sainte-Claire	0
T	88
U	60
Total	1702

Sans tenir compte d'un possible école et de commerces...